

Barentin, le **24 FEV. 2020**

*Madame, Monsieur,*

*Compte tenu de mon engagement pour la valorisation et la promotion du karaté, j'ai souhaité rejoindre le groupe de parlementaires qui ont cosigné une tribune publiée le samedi 18 février dans le journal L'Equipe, visant à demander la présence du karaté comme « sport additionnel » lors des Jeux Olympiques de Paris en 2024.*

*Vous connaissez les arguments qui nous encouragent à formuler cette demande : le karaté sera présent pour la première fois aux JO de Tokyo, en 2020 ; la France figure parmi les pays les plus médaillés dans ce sport. Comme vous, je considère que cette absence aux JO de Paris est une ineptie à laquelle il est nécessaire de remédier.*

*Je joins à cet envoi le texte de la tribune qui a été publiée.*

*Dans l'espoir que cette démarche nous permette d'obtenir satisfaction, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.*

Le Député,



**Christophe BOUILLON**